



L'exemple original du Parc naturel régional du Massif des Bauges, Grand Chambéry et Grand Ancey montre les forces et les limites des exercices de planification territoriale entre plusieurs collectivités avec des contextes et des enjeux propres aux territoires urbains d'une part et aux zones rurales d'autres part. Une complémentarité que les liens entre les collectivités ont atteinte en dépassant leurs divergences.

C'est sur la gestion des ressources naturelles que le ferment de la collaboration entre le Parc et ses agglomérations s'est concrétisé par une candidature commune à l'appel à projet «TEPOS» de la Région Auvergne Rhône-Alpes et «TEPCV» du Ministère de l'écologie

En 2010, les Parcs de Chartreuse et du Massif des Bauges engagent avec l'agglomération de Chambéry un « **Plan d'Approvisionnement Territorial** » en bois énergie. Les Parcs et l'agglomération développent dès lors une vision globale et partagée de la filière.

Marqués par ces questions d'interdépendance des territoires sur les questions énergétiques, les élus du Parc souhaitent associer les territoires d'Ancey et de Chambéry dans un projet territorial de transition énergétique ambitieux, **devenir en 2050, un Territoire à Energie POSitive.**

Les acteurs du territoire sont associés à la gouvernance du projet au sein de comités techniques qui ont pour mission de prendre en compte les avis et contributions de chaque acteur : collectivités, associations, organisations professionnelles, acteurs de l'énergie, du bâtiment, du transport et de l'industrie, organismes financiers...

Travailler ensemble sur le projet TEPOS est une opportunité pour :

- Renforcer les liens entre les 3 territoires
- Renforcer la compétitivité des entreprises du territoire et développer des marchés et de l'emploi dans l'efficacité énergétique
- Mobiliser les acteurs de l'habitat et les habitants pour un plan de rénovation thermique des logements.
- Partager durablement les ressources
- Appuyer des projets d'envergure, avec le soutien de l'ADEME, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et des bailleurs de fonds nationaux et internationaux,

Le Parc devient, en quelques années un interlocuteur incontournable, grâce à son rôle de coordinateur du projet TEPOS avec les deux agglomérations.

Perspective :

Depuis mi-2017, le Parc élabore avec ses agglomérations de Grand Ancey, Grand Chambéry et maintenant Grand Lac (Aix-les-Bains) une suite à la démarche lancée en 2014. La mobilisation des élus des agglomérations et du Parc montrent que la transition énergétique autour et dans le Parc est en bonne voie.

CONGRÈS
des PARCS
2018
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,
les Parcs explorent
de nouveaux horizons

Contact

Nicolas PICOU
Maison du Parc
73630 LE CHATELARD
n.picou@parcdesbauges.com
Tél. : 04 79 54 97 80

